**COMITÉ DE SOUTIEN À LA FAMILLE**

**Compte rendu de la réunion du 17 septembre 2014**

**Présences :**

France Perrault de l’APED

Pierre Nadeau d’AILIA

Nancy Côté de l’APHRSO

Sylvie Boucher de l’association Pause

Joëlle Côté de MAD

Mélanie Boucher du GAPHRSM

Pauline Couture du GAPHRSM

**1. Accueil et secrétariat**

Pauline Couture, du GAPHRSM, souhaite la bienvenue. Mélanie Boucher prendra les notes de la réunion.

**2. Lecture de l’ordre du jour**

Pauline Couture procède à sa lecture et demande s’il y a des ajouts. Le point « Fusion des établissements de santé est ajouté à l’ordre du jour.

**3. Lecture du compte rendu de la réunion du 21 mai 2014**

Pas de modification apportée.

**4. Le plan d’action du comité adopté le 4 juin**

Les objectifs du comité :

Connaitre et faire connaitre la réalité vécue des familles.

Les actions réalisées :

* L’outil questionnaire sondage
* Obtenir le consensus des membres du GAPHRSM lors de l’AGA

Reste à faire :

Le plan de communication

* Nos membres d’abord : cibler les sections (qui dit, quoi ?)
* Les moyens : compiler et analyser les résultats (le comité)
* La diffusion des résultats (à qui?) médias, instances locales, régionales et nationales;(par qui ?) Le GAPHRSM et nos membres
* Échéancier

Cette démarche a pour but de mobiliser nos membres et permettre la publication d’histoires ou de témoignages vécus.

**4.1Formation sur le processus de production du handicap**

La formation sur le processus de production du handicap (PPH) est prévue le 16 mars 2015. On ajoutera une journée si le nombre de participants est plus de 20. Comme cette formation d’une journée est offerte en collaboration avec le GAPHRY, il faut noter à votre agenda les 16 et 17 mars 2015. Le coût de 35 $ par personne inclut un repas. Lorsqu’on connaitra le nombre et le nom des participants intéressés, nous leur ferons parvenir un questionnaire préparé par le RIPPH pour évaluer les connaissances sur le PPH afin d’ajuster la formation aux besoins des participants du milieu communautaire.

**4.2 Plan de communication**

Voir en annexe

**5. Questionnaire /sondage**

**5.1 Format**

Sauf quelques corrections à apporter, l’ensemble du questionnaire élaboré par le comité SAF est satisfaisant.

**5.2 Action commune (Informer et se synchroniser avec nos membres)**

Les organismes membres identifieront eux-mêmes les familles naturelles ou personnes qui répondront au sondage.

Chaque organisme pourra compiler ses données s’il le désire, cependant afin de nous assurer leur participation, dans un premier temps c’est le comité qui compilera et analysera les résultats. Il est décidé :

* D’inciter les familles à compléter tout le formulaire;
* De viser le plus grand nombre de familles possibles.

Les organismes doivent aider les familles à compléter le questionnaire. On convient que chaque organisme remettra un minimum de 10 questionnaires complétés.

Nous devons trouver un outil de compilation des données. Plusieurs applications existent, un service en ligne ou en format électronique sauverait énergie et temps .Joëlle effectuera des recherches à cet effet.

Sylvie Boucher, de PAUSE, discutera avec son conseil d’administration pour libérer une ressource pour cette compilation.

Exporter le questionnaire sondage: il est décidé de l’expérimenter d’abord avant de le transmettre à d’autres régions. Pauline Couture propose de présenter ce projet au GAPHRY et recueillir ses commentaires.

**Échéancier proposé :**

* Le 6 octobre 2014 le GAPHRSM sollicite les membres par courriel à compléter au moins 10 questionnaires / sondage auprès de leurs membres et de les faire parvenir les données recueillies au GAPHRSM au plus tard le 30 novembre 2014.
* Mélanie Boucher fera une relance auprès des organismes vers la troisième semaine d’octobre.
* En décembre et janvier, le comité procèdera ensuite à la compilation de l’ensemble des résultats et produira une analyse régionale. Les résultats seront publiés, selon le plan de communication.
* En février-mars : publication et diffusion des résultats. L’actualité déterminera les parties à cibler, et ce, en fonction des problèmes existants.

**6. Avis de l’AQRIPH**

L’avis sur le soutien à la famille a été déposé aux membres du comité et se retrouve sur le site web du GAPHRSM. Pauline commente les recommandations qui sont en concordance avec notre cahier de revendications issu de notre journée de réflexion en 2012.

**7. Calendrier des rencontres**

Les prochaines rencontres auront lieu les 9 décembre 2014, 15 janvier et 19 mars 2015. Toutes trois débuteront à 9 h 30.

**8. Autres**

Fusion des établissements de santé

On peut s’attendre à plusieurs fusions en santé et services sociaux. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, est a préparer un projet de loi visant à modifier la loi des services en santé et des services sociaux. Selon le PDG de l’Agence, les fusions sont inévitables. De plus, l’ensemble des établissements devront procéder à des changements. Tous les scénarios sont étudiés. Au final, le Ministère aura le dernier mot.